

parti communiste et qu'il s'appliquerait à l'avenir à travailler pour convaincre notre jeunesse de partager ses vues sur le marxisme?

Cette question a été renvoyée pour débat ultérieur à ce soir.

Je voudrais immédiatement, monsieur l'Orateur, corriger ma question et dire que lorsque je parlais de l'émission «Aujourd'hui», j'ai fait une erreur. Il s'agissait plutôt d'une nouvelle émanant du service des nouvelles de Radio-Canada.

Si j'ai posé cette question, monsieur l'Orateur, c'est que, comme beaucoup de contribuables canadiens, je suis inquiet de l'attitude de certains responsables de Radio-Canada. On a l'impression que la Société Radio-Canada semble s'éloigner de sa vocation culturelle et éducative. Radio-Canada est un organisme financé par l'argent des contribuables et ceux-ci ont le droit de se demander quelquefois, si leurs deniers ne servent pas trop souvent à accentuer certaines tendances qui sont totalement opposées aux principes et aux convictions de la grande majorité des contribuables.

Je suis un de ceux qui croient fermement à la liberté de la presse et à l'indépendance de Radio-Canada; je suis également un de ceux qui combattront pour que cet organisme ne devienne pas l'instrument des pouvoirs politiques. Cependant, lorsque les responsables de Radio-Canada nous donnent l'impression que cette Société se fait la propagandiste des partis socialiste, séparatiste et, dans le cas qui nous occupe, communiste, nous devons sonner l'alarme et nous poser certaines questions sur la tendance et l'orientation de la philosophie de la direction de Radio-Canada.

Que l'on interroge un ex-policier pour lui faire dire qu'il adhère maintenant au parti communiste et que son objectif sera de tenter de convaincre notre jeunesse d'adhérer à la pensée marxiste, il y a lieu, à mon avis, de se demander si, dans ce cas, Radio-Canada poursuit vraiment son objectif qui est de dispenser dans nos foyers des idées saines, des opinions valables pour servir les fins d'un pays démocratique comme le nôtre.

● (10.10 p.m.)

Je ne suis pas, monsieur l'Orateur, un disciple du McCarthyisme, mais je pense qu'il est temps que le Parlement songe à instituer, au sein de Radio-Canada, une commission d'enquête afin d'étudier la pensée, la philosophie et les tendances de certains employés qui semblent s'être bâti un empire dont l'influence ne représente qu'un secteur marginal bien faible de notre société, mais qui semble imposer à la majorité une unité de pensée qui donne présentement à cette société d'État une conception tout à fait fautive de sa vocation sociale, culturelle et artistique.

[L'hon. M. Asselin.]

Je me console à la pensée que la nouvelle loi sur la radiodiffusion donnera au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion une autorité plus ferme sur la programmation de nos postes de radio et de télévision.

Il est temps que l'honorable ministre, comptable de la Société Radio-Canada, soit dégagé de la position tout à fait fautive dans laquelle elle est présentement placée. On dit que l'honorable secrétaire d'État est comptable de la Société Radio-Canada, envers le Parlement, mais qu'elle ne peut pas imposer les vues du Parlement à la Société Radio-Canada, qu'elle est simplement le messenger de Radio-Canada. Or, je crois que dans notre système actuel, cette formule doit être changée.

J'espère que l'honorable ministre, ou son secrétaire parlementaire, qui me répondra ce soir, transmettra à Radio-Canada mes observations tout à fait objectives afin de corriger une situation qui, à mon avis, a tendance à se détériorer de jour en jour.

**M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État):** Monsieur l'Orateur, je pourrais très bien ce soir, en réponse à la question de l'honorable député de Charlevoix (M. Asselin), répéter ce que j'ai dit le 23 février dernier à l'occasion d'une question semblable posée à l'honorable secrétaire d'État (M<sup>lle</sup> LaMarsh) par l'honorable député de Roberval (M. Gauthier).

Cependant, pour répondre plus précisément, puisqu'on a mentionné le cas de M. Vachon, on se rappellera sans doute, et ce sans relater de nouveau toute l'histoire, les circonstances dans lesquelles M. Vachon a été accusé d'être un risque à la sécurité de l'État au cours d'une récente campagne électorale provinciale dans le Québec.

A cette époque, M. Vachon, qui était membre de la Sûreté provinciale, si je ne me trompe, avait été accusé par l'honorable premier ministre de la province de Québec d'être, comme je l'ai dit tout à l'heure, un risque à la sécurité de l'État. M. Vachon a alors nié cette allégation du premier ministre et, depuis, il a été reconnu par M. Vachon lui-même qu'il avait adhéré récemment au parti communiste.

Devant cette situation, la Société Radio-Canada a jugé qu'il était d'intérêt public que M. Vachon vienne établir, à la télévision, ses positions sur ce fait, vu la controverse qui avait été soulevée au cours du printemps dernier.

Je tiens à dire à l'honorable député de Charlevoix et à la Chambre que la Société Radio-Canada, en faisant paraître M. Vachon à la télévision, n'avait pas du tout l'intention d'exposer au public canadien la politique ou l'idéologie communiste dans ce pays.